



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



24052335

Déposé / Reçu le

19 MARS 2024

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0406 574 015**

Nom

(en entier) :

**UNION INTERNATIONALE CHRÉTIENNE DES
DIRIGEANTS D'ENTREPRISE - UNIAPAC**

(en abrégé) :

Forme légale : **ORGANISATION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE DE DROIT
BELGE**

Adresse complète du siège : **AVENUE KONRAD ADENAUER 8, 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT**

Objet de l'acte : RENOMINATION ADMINISTRATEURS - RENOMINATION PRÉSIDENT

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale des actionnaires qui s'est tenue au siège le 13 février 2024:

L'assemblée confirme et ratifie, à compter du 18 novembre 2019, le mandat d'administrateur du monsieur Luis Rolando Medeiros Soux, domicilié à Avenida Kennedy 6800, dpto 9 Santiago Du Chili (Chili).

L'assemblée confirme et ratifie, à compter du 30 juin 2020, le mandat d'administrateur du:

- monsieur Pierre Lecocq, domicilié à square Mignot 2, 75116 Paris (France);
- monsieur José Ignacio Mariscal Torroella, domicilié à Bosque de Mangos – CP 117000 Y Bosque de Sandalos – Bosque de las Lomas, CDMX (Mexico);
- monsieur Bruno Carlos Pinto Basto Bobone, domicilié à Rua da Imprensa à Estrela 9, 3° Esq°, 1200-684 Lisboa (Portugal);
- monsieur Etienne Wibaux, domicilié à Allée du Parc 7, 59420 Mouvaux (France).

L'assemblée confirme et ratifie, à compter du 1 décembre 2022, le mandat d'administrateur du:

- monsieur Jose Jr. Avellana, domicilié à La Carlota Street 7, Muntinlupa (Philippines);
- monsieur Luis Bameule, domicilié à Echeverria 1200, Lote 268 Bo. Talar del Lago 1 N 1200 (Argentine);
- monsieur Ulrich Hemel, domicilié à Bleichwiese 3, 89150 Laichingen (Allemagne);
- madame Sigrid Marz, domicilié à Rue Saint-Boniface 26-M000, 1050 Bruxelles (Belgique).

À l'unanimité des voix, à compter du 13 février 2024:

- monsieur Luis Rolando Medeiros Soux, domicilié à Avenida Kennedy 6800, dpto 9 Santiago Du Chili (Chili);
 - monsieur Pierre Lecocq, domicilié à square Mignot 2, 75116 Paris (France);
 - monsieur José Ignacio Mariscal Torroella, domicilié à Bosque de Mangos – CP 117000 Y Bosque de Sandalos – Bosque de las Lomas, CDMX (Mexico);
 - monsieur Bruno Carlos Pinto Basto Bobone, domicilié à Rua da Imprensa à Estrela 9, 3° Esq°, 1200-684 Lisboa (Portugal);
 - monsieur Etienne Wibaux, domicilié à Allée du Parc 7, 59420 Mouvaux (France);
 - monsieur Jose Jr. Avellana, domicilié à La Carlota Street 7, Muntinlupa (Philippines);
 - monsieur Luis Bameule, domicilié à Echeverria 1200, Lote 268 Bo. Talar del Lago 1 N 1200 (Argentine);
 - monsieur Ulrich Hemel, domicilié à Bleichwiese 3, 89150 Laichingen (Allemagne);
 - madame Sigrid Marz, domicilié à Rue Saint-Boniface 26-M000, 1050 Bruxelles (Belgique),
- sont renommés en qualité d'administrateurs pour une période de 3 années.

Les administrateurs retenus acceptent leur mandat et déclarent qu'aucune mesure ne s'oppose à leur nomination.

Il s'agit de mandats non rémunérés.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

Extrait du procès-verbal de l'organe d'administration du 13 février 2024:

L'organe d'administration confirme et ratifie, à compter du, 30 juin 2020, le mandat du monsieur Bruno Carlos Pinto Basto Bobone, domicilié à Rua da Imprensa à Estrela 9, 3° Esq°, 1200-684 Lisboa (Portugal), en qualité de président.

L'organe d'administration décide de renommer, à compter du 13 février 2024, monsieur Bruno Carlos Pinto Basto Bobone, domicilié à Rua da Imprensa à Estrela 9, 3° Esq°, 1200-684 Lisboa (Portugal), en qualité de président.

L'organe d'administration est composé comme suit à compter de 13 février 2024:

- monsieur Bruno Carlos Pinto Basto Bobone, administrateur et président;
- monsieur Luis Rolando Medeiros Soux, administrateur;
- monsieur Pierre Lecocq, administrateur;
- monsieur José Ignacio Mariscal Torroella, administrateur;
- monsieur Etienne Wibaux, administrateur;
- monsieur Jose Jr. Avellana, administrateur;
- monsieur Luis Bameule, administrateur;
- monsieur Ulrich Hemel, administrateur;
- madame Sigrîd Marz, administrateur.

Une procuration spéciale est accordée à la SRL Moore Finance & Tax, enregistrée sous le numéro d'entreprise 0451.657.041 et connue au Tribunal de l'Entreprise Néerlandophone de Bruxelles), dont le siège est établi à Buro & Design Center, Esplanade 1, boîte 96, 1020 Bruxelles, ainsi qu'à tous ses employés, représentants et mandataires, et plus spécifiquement, à Tanja De Naeyer, Julie De Roy, Dominique Jaminet et Camille Houtave, avec possibilité de subrogation, et les autorisant individuellement à:

- ☐ remplir toutes les formalités relatives aux inscriptions, aux modifications (antérieures, présentes et futures) et aux radiations d'entreprises commerciales et artisanales auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, des guichets d'entreprise ou d'autres services administratifs;
 - ☐ accomplir diverses obligations administratives;
 - ☐ remplir toutes les formalités concernant les inscriptions, modifications (antérieures, actuelles et futures) et la radiation auprès d'un fonds social d'assurance et/ou d'un secrétariat social pour la société et/ou son organe de gestion;
 - ☐ demander et modifier des autorisations;
 - ☐ demander des déclarations d'équivalence de diplômes;
 - ☐ procéder à l'inscription dans un registre, sur un rôle, dans une base de données ou auprès d'un ordre professionnel ou d'une association professionnelle;
 - ☐ remplir toutes les formalités auprès du Tribunal de l'Entreprise (antérieures, présentes et futures), à savoir le dépôt et la signature des formulaires nécessaires pour les publications dans les Annexes du Moniteur belge, ...;
 - ☐ remplir les formalités en matière d'enregistrement à la TVA; à savoir la demande du numéro de TVA, la déclaration de modification d'enregistrement et la déclaration de cessation d'activité;
 - ☐ accomplir toutes les formalités concernant les inscriptions, les modifications (antérieures, présents et futurs) et les radiations (i) des détenteurs d'actions ou d'obligations dans le registre digitale des actionnaires e-stox, ainsi que (ii) des bénéficiaires effectifs de la personne morale dans le registre UBO;
 - ☐ certifier l'authenticité des procès-verbaux (précédents, présents et futurs) des décisions écrites/électroniques de l'assemblée générale et de l'organe de gestion ainsi que tous les documents à déposer au tribunal des sociétés, et de les signer par procuration, ainsi que les déposer auprès du tribunal de l'entreprise.
- La présente procuration implique également l'autorisation de la part du principal de consulter et de modifier des données par le biais d'interfaces électroniques du guichet d'entreprise, du fonds social d'assurance et des Autorités fiscales concernées. Le mandataire exécute le mandat sur la base des informations fournies par le principal.

Pour tout ce qui précède, le mandataire peut faire toutes déclarations, signer tous actes, documents et procès-verbaux, élire domicile, subroger et en général faire tout ce qui s'avérerait nécessaire ou utile pour l'exécution de la présente procuration, même si certains actes ne sont pas expressément prévus ici, promettant si nécessaire la ratification par le principal.

Cette procuration prend effet à la date de sa signature et prend fin dans les cas prévus par la loi. Un retrait s'effectue au moyen d'un courrier recommandé adressé à l'autre partie. Cette procuration remplace et annule toutes les précédentes qui ont pu être données avec les mêmes finalités.

Moore Finance & Tax SRL,
par procuration,
représentée par,
Dominique Jaminet.